

SÉANCE ORDINAIRE

11 FÉVRIER 2013

Cent soixante-seizième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11^e jour du mois de février 2013 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences :

Monsieur François Lafortune, directeur général par intérim;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Monsieur Christian Hinse, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Marlène Blais, Erminia Merlo et Annik Tomlinson.
Monsieur le commissaire : Stéphane Surprenant.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 13.02.11
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 21 janvier 2013 (document SG 13.02.11-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance
- 04.2.1. De madame Catherine Tremblay, directrice générale par intérim à la Direction générale du financement au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation de la subvention de péréquation versée à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au montant de 13 918 038 \$.

- 04.2.2 De monsieur Jacques Mireault, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité de Lacolle : résolution 2013-01-027 adoptée le 8 janvier 2013 par le conseil de la Municipalité de Lacolle – Appui au personnel de l'école Saint-Joseph.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Cessation de la période de probation (document séance tenante : DG 12.01.11-04.4).
- 04.5 Nomination d'un délégué et d'un substitut à l'assemblée générale de la Société de gestion du réseau des commissions scolaires (GRICS) (document DG 13.02.11-04.5).
- 07.1 Achat d'unités d'alimentation statique sans coupure (ASSC, UPS) (document TI 13.02.11-07.1).
- 07.2 Achat de commutateurs (document TI 13.02.11-07.2).
- 08.1 Engagements (document RH 13.02.11-08.1).
- 09.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en janvier 2013 (document RF 2013-02-11 09.1).
- 09.2 Offres de services – Impression des comptes de taxe scolaire (document RF 2013.02.11-09.2).
- 10.1 Adjudication de contrats
 - 10.1.1 Tête de ligne – École professionnelle de Métiers (document RM 13.02.11-10.1.1).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 21 JANVIER 2013 (document SG 13.02.11-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 21 janvier 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 13.02.11
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2013 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur François Lafortune, directeur général par intérim, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 21 janvier 2013.

04.2 CORRESPONDANCE

- 04.2.1 De madame Catherine Tremblay, directrice générale par intérim à la Direction générale du financement au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : confirmation de la subvention de péréquation versée à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au montant de 13 918 038 \$.

04.2.2 De monsieur Jacques Mireault, secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité de Lacolle : résolution 2013-01-027 adoptée le 8 janvier 2013 par le conseil de la Municipalité de Lacolle – Appui au personnel de l'école Saint-Joseph.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance ordinaire du 21 janvier 2013.

04.4 CESSATION DE LA PÉRIODE DE PROBATION (document séance tenante : DG 13.02.11-04.4)

Considérant que la confirmation d'engagement de l'employé 13XXX est conditionnelle à une période de probation d'un an;

Considérant que l'employé 13XXX n'a pas satisfait aux exigences requises et attendues;

Considérant les motifs invoqués dans la lettre du directeur général par intérim datée du 4 février 2013 avisant l'employé concerné de son intention de recommander au Conseil des commissaires de mettre fin à sa période de probation;

HR 13.02.11
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De mettre fin à la période de probation de l'employé 13XXX et conséquemment de mettre fin au lien d'emploi de l'employé concerné, à compter du 11 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

04.5 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DU RÉSEAU DES COMMISSIONS SCOLAIRES (GRICS) (document DG 13.02.11-04.5)

Considérant que la Commission scolaire est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

HR 13.02.11
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que monsieur Éric Blackburn en sa qualité de directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières soit et est par la présente nommé délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

Qu'en cas d'incapacité d'agir du délégué officiel, madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information soit et est par la présente nommée déléguée officielle substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) avec le même mandat;

Que la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS).

Adopté à l'unanimité.

**07.1 ACHAT D'UNITÉS D'ALIMENTATION STATIQUE SANS COUPURE (ASSC, UPS)
(document TI 13.02.11-07.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 13.02.11
005**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Solutions Informatiques Inso, le contrat pour l'achat d'unités d'alimentation statique sans coupure (ASSC, UPS) au Service des technologies de l'information, au montant de 29 210,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

07.2 ACHAT DE COMMUTATEURS (document TI 13.02.11-07.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 13.02.11
006**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, le contrat pour l'achat de commutateurs au Service des technologies de l'information, au montant de 80 959,45 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

08.1 ENGAGEMENTS (document RH 13.02.11-08.1)

**HR 13.02.11
007**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Claudie Cournoyer soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en organisation scolaire à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 11 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

**HR 13.02.11
008**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Ménard soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph, et ce, à compter du 4 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
009

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Vicky Van Aelst soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'École professionnelle de Métiers, et ce, à compter du 11 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
010

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Élisabeth Warkentin soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement à l'école Paul-Germain-Ostiguy, et ce, à compter du 18 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
011

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Hélène Bélanger soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (15 heures et 35 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
012

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Nadine Carreau soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (18 heures et 20 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
013

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Ghislaine Choquette soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (20 heures et 20 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

Amendée par:
HR 13.03.11-009

HR 13.02.11
014

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Marielle Daigneault soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (16 heures et 40 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Nancy Houle soit engagée pour un poste régulier à temps partiel 15 heures et moins (5 heures par semaine), d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Lucien, et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
016

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Nathalie Marion soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (22 heures et 10 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Aux-Quatre-Vents, et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
017

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Nathalie Phaneuf soit engagée pour un poste régulier à temps partiel 15 heures et moins (12 heures et 45 minutes par semaine), d'éducatrice en service de garde à l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville), et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
018

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, selon la priorité d'emploi du personnel de soutien, madame Jennifer Tétreault-Tremblay soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (25 heures et 37 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Crevier, et ce, à compter du 12 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN JANVIER 2013 (document RF 2013-02-11 09.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en janvier 2013 (document RF 2013-02-11 09.1).

09.2 OFFRES DE SERVICES – IMPRESSION DES COMPTES DE TAXE SCOLAIRE (document RF 2013.02.11-09.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.02.11
019

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe DATA Ltée, le contrat pour le service d'impression des comptes de taxe scolaire pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, au montant de 49 999,97 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 TÊTE DE LIGNE – ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 13.02.11-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 13.02.11
020**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Incospec Communications Inc., le contrat pour l'acquisition d'une tête de ligne à l'École professionnelle de Métiers, au montant de 92 050,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Sonia Boulay mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents, madame Stéphanie Tremblay, agente de liaison et gestionnaire de projets – Zone et Famille Pro études, a présenté les différents volets des projets aux membres présents.

Elle indique que 4 membres du comité de parents assisteront à un colloque portant sur l'approche orientante qui se tiendra à Québec prochainement.

Trois conférences seront offertes aux parents dans les prochains mois, soit :

- *L'art d'aimer* par madame Julie Pelletier, le 28 mars 2013 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.
- *ADO-Communication* par Martine Girouard, le 11 avril 2013.
- Une nouvelle conférence de monsieur Pierre Lavoie, le 2 mai 2013 au Théâtre des Deux Rives de Saint-Jean-sur-Richelieu.

La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 12 mars prochain.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

**HR 13.02.11
021**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à mesdames et messieurs Julie Rousseau, Anna-Maria Martin, Michel Lord, Vincent Larivière, Sonia Turcotte, Chantal Walaszczyk, Mylène Bergeron, Sylvain Comeau, Caroline Many, Diane Tremblay et Julie Bilodeau, parents et personnel bénévoles, lors de la 40^e édition du Carnaval de l'école d'Henryville, qui a eu lieu les 31 janvier et 1^{er} février 2013. C'est grâce à l'implication de telles personnes qu'une activité d'école puisse survivre aussi longtemps. Comme toujours, ce fut un véritable succès.

Adopté à l'unanimité.

**HR 13.02.11
022**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à madame Josée Pelletier et toute son équipe du service de garde *Les Amis d'Eugène* pour leur professionnalisme, leur capacité d'adaptation et leur souci des élèves en cette fin de journée du 11 février 2013, alors que l'alarme d'incendie s'est déclenchée et que les élèves ont dû être évacués vers le Centre des loisirs Saint-Eugène.

Une mention particulière pour madame Christiane Fleury, directrice adjointe de l'école Saint-Eugène.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés aux membres du comité organisateur du Hockey d'Antan qui, malgré les difficultés climatiques, ont permis aux élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de jouer au hockey à l'aréna dans le cadre du Hockey d'Antan, le 31 janvier 2013. Ce tournoi est une source de motivation importante pour les élèves et les enseignants et constitue un partenariat sportif porteur.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Paul-André Boudreau, directeur de l'école Paul-Germain-Ostiguy et aux membres de son personnel, engagés dans l'organisation et l'hébergement de la première édition du Salon des familles tenu le 1^{er} février 2013. La recherche de partenaires financiers et l'encadrement d'élèves ont contribué au succès du Salon.

De plus, monsieur Boudreau a permis que les employés de la Commission scolaire et leur famille puissent profiter des installations ludiques le lendemain du Salon, ce qui constitue une activité de reconnaissance digne de mention.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
025

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Stéphanie Tremblay, agente de liaison et gestionnaire de projets, pour son travail acharné au déploiement de Zone et Famille pro études. Madame Tremblay ne ménage aucun effort pour toute la coordination du projet et était au cœur de l'organisation du Salon des familles.

De plus, les communications sont toujours impeccables, conviviales et très appréciées de tous les intervenants ainsi que des membres du Conseil des commissaires.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.02.11
026

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe d'enseignants de sciences et de mathématiques de la Polyvalente Marcel-Landry, qui accompagnent et stimulent les élèves quant à l'apprentissage des sciences et notamment lors de l'Expo-sciences tenue le 31 janvier dernier à la bibliothèque de l'école.

Adopté à l'unanimité.

13- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 13.02.11
027

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL